

Fiche de procédure

Informations de base		
DEA - Procédure d'acte délégué	2021/3051(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Exemption pour l'utilisation de mercure dans des lampes fluorescentes linéaires à double culot à usage général d'éclairage		
Complétant 2008/0240(COD)		
Sujet		
3.40.06 Industries électronique, électrotechnique, TIC, robotique		
3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		

Evénements clés			
16/12/2021	Publication du document de base non-législatif	C(2021)09156	
16/12/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
19/01/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
24/02/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2021/3051(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/9/07995

Portail de documentation				
Document de base non législatif		C(2021)09156	16/12/2021	EC